

8 Société et Culture

**Trouble à l'ordre public
Roland Désiré Aba'a Minko aux arrêts**

SS
Libreville/Gabon

Ce compatriote a été interpellé par la police judiciaire, hier, suite à une déclaration devant le Mausolée Léon Mba, du nom du premier président du Gabon, menaçant les institutions de la République. Une déclaration qui, selon des sources concordantes, serait identique au message imposé pour diffusion, hier matin, à certains confrères, notamment TV+ et Africa N°1, par quatre personnes cagoulées armées de machettes et de couteaux.

UN fait à la fois curieux et grave s'est déroulé, hier devant le Mausolée Léon Mba à Libreville. Il s'agit d'un compatriote, Roland Désiré Aba'a Minko, qui a fait une déclaration dans laquelle il menaçait de faire sauter les édifices publics si dans 72 heures, les autorités gabonaises n'ont pas démissionné. Selon le porte-parole du gouvernement, Alain-



Photo : DR

Roland Désiré Aba'a Minko, lors de sa grève de la faim, il y a plusieurs années. Photo de droite : Un dispositif de la gendarmerie nationale désormais mis en place à l'entrée d'Africa N°1, l'une des victimes du commando d'hommes cagoulés équipés d'armes blanches.



Photo : W Ilfried MBINAH

Claude Bilie-By-Nze, après sa déclaration, Aba'a Minko s'est également rendu à l'ambassade de France, puis au siège de la Commission de l'Union européenne à Libreville pour tenter de faire passer son message à ces missions diplomatiques accréditées dans notre pays. C'est d'ailleurs après cette initiative que les éléments de la police judiciaire ont fini par mettre la main sur lui. Jusqu'au moment où nous mettions

sous presse, il serait toujours en garde à vue dans les locaux de cette entité des Forces de police nationale. Certaines sources font un lien entre l'acte de Roland Désiré Aba'a Minko et l'irruption dans les locaux de plusieurs organes de presse de la capitale gabonaise, d'un commando de quatre personnes cagoulées équipées d'armes blanches (machettes et couteaux). Entre autres la chaîne de télévision pri-

vée TV+, la Radio Africa N°1, la chaîne publique Gabon Télévision, etc. Objectif : diffuser un CD comportant un message de type révolutionnaire qui serait identique à la déclaration de Roland Désiré Aba'a Minko. Il faut souligner que jusqu'au moment de notre bouclage, selon les informations recueillies auprès des services compétents, les personnes cagoulées n'étaient pas encore arrêtées.

Toutefois, ces services estiment que l'audition de

Roland Désiré Aba'a Minko devrait permettre d'accélérer les choses. En guise de rappel, on notera que ce compatriote, qui avait déjà observé un mouvement de grève de la faim il y a plusieurs années déjà, pour protester contre les Accords entre la France et le Gabon, s'était présenté à la dernière Présidentielle, avant de rallier le principal candidat de l'opposition, Jean Ping. Le cabinet de ce dernier a publié un communiqué signé de sa cellule de Communication, hier, dénonçant "la confusion de la situation (...)".

Déclaration du procureur de la République de Libreville

Une enquête judiciaire ouverte

L'annonce a été faite par le garant de l'ordre public hier.

" Ce vendredi 16 juin 2017, plusieurs rédactions de médias publics et privés de Libreville ont été prises d'assaut, de manière synchronisée, par des groupes d'individus armés et encagoulés dans le but de diffuser un message audio et vidéo incitant le peuple gabonais à la révolte. Dans le même temps, un enregistrement vidéo de 16 minutes, intitulé "La révolution du peuple" a été abandonnée dans la précipitation par les assaillants au moment de l'intervention des Forces de sécurité.

Dans cette vidéo, Monsieur Aba'a Minko Roland Désiré, ancien candidat à l'élection présidentielle du mois d'août 2016, déclare que : « accompagné d'autres compatriotes engagés et déterminés à mener une révolution pour la libération du peuple », ils ont planifié des actions de déstabilisation de l'autorité de l'État, notamment par :

- la pose des explosifs dans les édifices publics avec mise à feu télécommandée et la prise en otage des occupants;
- la neutralisation des sites militaires stratégiques identifiés par satellite;
- la paralysie de l'économie nationale en invitant les opérateurs économiques à cesser toute activité;

Ces déclarations, d'une extrême gravité, m'amènent, en ma qualité de procureur de la République, garant de l'ordre public, à ouvrir immédiatement une enquête judiciaire".

Fait à Libreville, le 16 juin 2016
Le procureur de la République
Steeve NDONG ESSAME NDONG

Communiqué du Conseil national de la communication

"LE Conseil national de la communication s'est réuni ce 15 juin en séance plénière ordinaire dans la salle habituelle de son immeuble, sis avenue du Général De Gaulle à Libreville. À l'ordre du jour, l'analyse du contenu des médias et les demandes de quitus de paraître.

En ouverture des travaux, le collège des conseillers membres s'est indigné du traitement réservé à la première Institution de la République par le journal "Échos du Nord". En

effet, dans ses parutions N°447 et 448, le chef de l'État Ali Bongo Ondimba est agoni d'injures, mais aussi traité de tous les noms d'oiseaux. Des termes péjoratifs, dégradants et humiliants qui n'épargnent ni le Premier ministre, encore moins l'ensemble du Gouvernement.

Face à ce qui précède et, conformément à l'article 183 portant Code de la Communication en République gabonaise, le Conseil national de la communication (CNC) décide de suspendre le tri-hebdomadaire "Échos

du Nord" pour une durée de deux (2) mois à compter du 15 juin. Le Conseil national de la communication saisit l'opportunité de cette plénière pour attirer l'attention de l'ensemble de la presse sur la nécessité pour elle de respecter les règles d'éthique et de déontologie qui régissent la profession en République gabonaise. Avant de lever la séance, le CNC a donné un quitus de paraître au magazine "Maggic Youngou".

Fait à Libreville, le 15 juin 2017

Éducation/Journée nationale de l'anglais célébrée à Martin Luther King

Plusieurs élèves récompensés

R.H.A
Libreville /Gabon

LES élèves de plusieurs établissements étaient réunis, hier, au complexe scolaire Martin Luther King de Libreville, pour célébrer la langue de Shakespeare. A cette occasion, des trophées ont été remis aux meilleurs élèves et établissements scolaires de la capitale, qui se sont distingués lors du concours d'anglais organisé par l'association Maranatha Singer. De même, trois chorales ont été primées. Celle de Mohamed Arissani en tête de liste, suivie du Lycée d'Application Nelson Mandela et du lycée de Nzeng-Ayong. S'agissant du concours de la meilleure chorégraphie, trois établissements sont sortis du lot grâce à l'originalité de leur prestation. C'est ainsi que le complexe



Photo : R.H.A

Les meilleurs élèves et groupes primés lors de la célébration de la journée nationale de l'anglais.

scolaire Martin Luther King a su se démarquer en occupant la première place de cette catégorie. Puis, l'école bilingue d'Okala et, enfin, le complexe scolaire "Le Guide de nos enfants". Au cours de cet hommage à la langue de Shakes-

peare, les élèves des différents établissements invités ont entretenu l'assistance avec des chants en anglais et des saynètes, bref, ils ont plongé le public dans un environnement purement anglophone. Démonstration de leur

maîtrise de la langue à l'honneur, qu'ils soient du primaire ou du secondaire, les jeunes élèves ont fasciné le public et démontré qu'il est bien possible d'entretenir une conversation dans une autre langue que celle qui est (presque) leur langue maternelle.



TU SAIS CHÉRIE, MA MÈRE N'A JAMAIS CESSÉ DE ME DIRE QU'UN JOUR JE VAIS FINIR PAR REGRETTER DE T'AVOIR ÉPOUSÉ. HÉ BIEN... TU VOIS, JE CROIS QUE CE JOUR EST ARRIVÉ.

LSPEK 2017